



Ministère de l'Agriculture



.....  
Direction Générale de la Planification,  
du Contrôle des Projets et des Statistiques

**Projet GCP/IVC/033**  
**Recensement des Exploitants et des Exploitations Agricoles - REEA**

-

## **MANUEL EXPLOITATION MODERNE**

### **DEFINITION DE L'EXPLOITATION MODERNE**

**Une exploitation de type moderne** est une exploitation où les rapports de travail entre personnes sont basés sur des règles bien définies en la matière et qui se caractérise par l'existence d'équipements et de matériels agricoles (tracteurs, attelages, etc.), l'utilisation d'une main d'œuvre salariée, l'application des paquets techniques, la tenue de comptabilité et l'exploitation de grande superficie.

Une exploitation moderne est identifiée à travers les sociétés agricoles comme SAPH, SUCRIVOIRE, PALMCI, etc. avec des représentations dans plusieurs zones du pays et des entreprises de production agricoles implantées en un seul lieu.

Dans le premier cas on considère le siège et chacune de ses représentations comme une unité d'enquête différente (le siège et ses sites de production, chaque représentation avec ses sites de production).

**Le siège** : lieu où se prennent les décisions de la gestion de l'entreprise.

**La représentation** : c'est un démembrement de l'entreprise implantée dans une autre localité.

**Le site de production** : le lieu où se fait effectivement la production. Ce lieu peut être dans le terroir du siège ou dans celui de la représentation de l'entreprise.

## **1- Identification de l'exploitation moderne**

**District / Région** : L'agent enquêteur devra inscrire le district ou la région dans lequel ou laquelle est implantée l'unité.

**Département** : L'agent enquêteur devra inscrire le département dans lequel est implantée l'unité.

**Sous – préfecture** : L'agent enquêteur devra inscrire la sous-préfecture dans laquelle est implantée l'unité.

**Commune** : L'agent enquêteur devra inscrire la commune dans laquelle est implantée l'unité.

**Localité** : L'agent enquêteur devra inscrire la localité dans laquelle est implantée l'unité.

**Lieu-dit** : L'agent enquêteur devra saisir le lieu-dit où est implantée l'unité. Il s'agit d'une désignation locale du lieu d'implantation de l'exploitation.

**Adresse postale** : L'agent enquêteur devra saisir l'adresse postale exacte de l'unité concernée.

**Nom / Raison sociale** : L'agent enquêteur devra saisir le nom ou la raison sociale de l'unité identifiée.

Ex : Tropical Rubber Cote d'Ivoire, Société Africaine de Plantations d'Hévéa, etc.

**Sigle** : inscrire le sigle de l'unité identifiée.

Ex : TRCI, SAPH, pour l'exemple précédent.

**Forme juridique** : L'agent enquêteur devra inscrire la forme juridique de l'unité dans les modalités suivantes :

*1=Société à Responsabilité Limitée (SARL) : La société à responsabilité limitée est une société dans laquelle les associés ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et dont les droits sont représentés par des parts sociales. Elle peut être constituée par une personne physique ou morale, ou entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales.*

*2=Société Anonyme (SA) : La société anonyme est une société dans laquelle les actionnaires ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et dont les droits des actionnaires sont représentés par des actions. La société anonyme peut ne comprendre qu'un seul actionnaire.*

*3=Société de personnes : société constituée intuiti personae c'est-à-dire en considération de la personne même de l'associé. Elle se différencie de la société de capitaux.*

4=Associations / Groupement :

❖ **Association** : contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices.

❖ **Groupement** : ensemble de personnes physiques ou morales ayant les mêmes intérêts

5= Autres .....

**N° de téléphone** : inscrire le/les numéros de téléphone de l'unité identifiée.

**Fax** : inscrire le numéro de fax de l'unité identifiée.

**Site web** : inscrire l'adresse du site web de l'unité identifiée qui est différent de l'adresse E-mail.

**E-mail** : inscrire l'adresse E-mail de l'unité identifiée.

**Coordonnées GPS** : inscrire la latitude (Nord) et la longitude (Est) en degré décimal de l'unité identifiée à l'aide du GPS.

## **2- Liste des sites de production**

**Colonne N° du site** : affecter un numéro d'ordre aux différents sites de production. Ex : 01 ; 02 ; 03....

**Colonne désignation du site** : inscrire la dénomination sous la ou lesquelles le site est connue.

**Colonne région** : Choisir sur une liste déroulante la région où se trouve le site de production.

**Colonne département** : Choisir sur une liste déroulante le département dans lequel est implanté le site de production.

**Colonne sous – préfecture** : Choisir sur une liste déroulante la Sous – préfecture dans laquelle est implantée le site de production.

**Colonne localité** : inscrire le nom de la localité dans laquelle est implantée le site de production. Il peut arriver des cas où le nom de la localité est le même celui du site; inscrire le même nom.

**Colonne lieu-dit** : inscrire le lieu-dit dans lequel est implanté le site de production. Il peut arriver des cas où le lieu-dit est le même celui du site ou de la localité; inscrire le même nom.

**Colonne activité de production végétale** : choisir les différentes activités pratiquées sur le site. Choisir « **Oui ou Non** » selon les cas suivants :

A=Néant

B=Cultures de rente

C=Maraichage

D=Cultures vivrières

X=Autres (à préciser)

**Colonne activités de production animale** : choisir les différentes activités pratiquées sur le site.

Choisir « **Oui ou Non** » selon les cas suivants :

A= Néant  
B= Elevage de ruminant  
C= Elevage de porcin  
D= Aviculture  
X= Autres

**Colonne pêche et aquaculture** : choisir les différentes activités pratiquées sur le site.

Choisir « **Oui ou Non** » selon les cas suivants :

A=Pas de pêche  
B=Continental  
C=Maritime  
D=Pisciculture  
E=Ranaculture  
X=Autres

**Colonne sylviculture** : choisir (*1=oui ; 0=non*) dans le cas qui se présente à vous.

### **3- Personnel de l'exploitation au siège par statut (effectif au 31/12/2014).**

**Statut du personnel** : pour le responsable, inscrire dans les colonnes :

**Age** : l'âge (en année révolue) Ex : 30, 41, 56...

**Niveau d'instruction** : inscrire le code utile (voir code en bas de la page du questionnaire).

**Formation professionnelle** : inscrire le code utile (voir code en bas de la page du questionnaire).

Pour le responsable et les autres catégories d'agents : inscrire dans les cases des colonnes :

**Effectifs totaux (Masculin)** : le nombre de personnes du genre masculin ;

**Effectifs totaux (féminin)** : le nombre de personnes du genre féminin ;

**Effectifs des ivoiriens (Masculin)** : le nombre de personnes de nationalité ivoirienne du genre masculin ;

**Effectifs des ivoiriens (féminin)** : le nombre de personnes de nationalité ivoirienne du genre féminin.

La ligne « **Total** » est réservée pour inscrire la somme des nombres portés dans chaque colonne.

*Ce tableau est à renseigner pour le personnel travaillant au moins sur un site.*

*Pour le remplissage procéder de la même manière que dans le cas du tableau précédent.*

#### **4- Bâtiments et installations**

**Bâtiments par usage**, pour chaque type de bâtiments ou d'installations inscrire dans la colonne :

- En propriété (Nombre) : le nombre de bâtiment en propriété. Ex : 01, 02, ...
- En bail (Nombre) : le nombre de bâtiment en bail. Ex : 01, 02, ...

**NB** : dans le cas où la structure n'est pas la seule à utiliser le bâtiment : inscrire le nombre de bureaux qu'elle occupe.

#### **5- Matériel de production utilisé**

Pour chaque type de matériel de production utilisé, inscrire dans les cases réservées à cet effet :

- le nombre en propriété
- le nombre en Copropriété avec OPA
- le nombre d'autres copropriétés
- le nombre en location
- le nombre en emprunt

#### **6- Matériel de transport utilisé**

Pour chaque type de matériel de transport utilisé, inscrire dans les cases réservées à cet effet :

- le nombre en propriété
- le nombre en Copropriété avec OPA
- le nombre d'autres copropriétés
- le nombre en location
- le nombre en emprunt

#### **7- Elevages de l'exploitation : effectifs au moment de l'enquête**

##### **6.1 Production de bétail et de volaille**

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites productions).

**Pour la colonne bovins**, demander d'abord si l'élevage existe (1=Oui ; 0=Non) et inscrire pour chaque site dans :

- **Sous-colonne effectif total y compris nouveau-nés** : le nombre total de bovins y compris les nouveau-nés (femelles, mâles, jeunes et nouveau-nés).
- **Sous-colonne nombre de naissance au cours des 12 derniers mois**: le nombre total de naissances au cours des 12 derniers mois.
- **Sous-colonne nombre total de femelles en âge de mettre bas** : le nombre total de femelles reproductrices.
- **Sous-colonne nombre total de mâles de plus d'un an** : le nombre total de mâles ayant plus d'un an.

**Pour les colonnes ovins, caprins et porcins** remplir de la même manière que la colonne bovins.

**N.B.** :

**Bovins** : espèce herbivore comprenant la vache, le taureau, le veau, le bœuf, la génine, le taurillon.

**Caprins** : espèce herbivore comprenant le bouc, la chèvre et le chevreau (cabri).

**Ovins** : espèce herbivore regroupant la famille des moutons (bélier, brebis, agneau).

**Porcins** : espèce herbivore comprenant la truie, le porcelet, le verrat, la cochette.

**Volailles** : inscrire l'effectif de chaque type.

**Poules de ponte ou pondeuses**: poules réservées spécialement dans un premier temps pour la production d'œufs.

**Poulets de chair**: poulet destinés uniquement à la consommation.

**Autres volailles**: pintades, dindons, canards, pigeons etc...

## 6.2 Productions aquacoles

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites productions).

**Colonne unités de production**, inscrire dans :

- **Sous-colonne Type unité** : Choisir sur un menu déroulant le type de l'unité de production correspondant.

CODE	TYPE D'UNITE	DEFINITION
1	Bassin	Un bassin aquacole est un ouvrage destiné à contenir de l'eau et des poissons, généralement situé au-dessus du sol, typiquement caractérisé par un échange d'eau important dans un environnement hautement contrôlé.
2	Etang	Petit étendu d'eau peu profonde (au plus 1 m 30), de forme généralement carrée ou rectangulaire, construit par un aménagiste ou un tâcheron, dont la superficie varie entre (400 m <sup>2</sup> et 1000 m <sup>2</sup> ) servant à l'élevage des poissons
3	Tank	Bassin d'élevage en béton, en polyester ou en fibre de verre généralement fermé
4	Cage flottante	peut être définie comme un enclos semi mobile installé en eau libre, pouvant servir de structure d'accueil des alevins pour l'élevage et le grossissement ou tout autre produit halieutique (généralement installée en cage relativement profonde) .
5	Barrage	C'est une élévation artificielle dans tout cours d'eau, pour élever le niveau de l'eau ; c'est aussi un enclos semi-permanent ou saisonnier, de petits lacs de retenue d'eau relativement grande que l'on crée en disposant une grosse digue en travers du bas-fond pour bloquer le cours d'eau qui y coule.
6	Enclos piscicole	Désigne une forme de pisciculture avec l'élevage de poissons en enclos en milieu ouvert (généralement eau peu profonde (max 1,5 m).

- **Sous-colonne nombre d'unités** : inscrire le nombre total d'unité de production.

**Remarque** : *Si type d'unité = 1 ou 4 aller à volume*  
*Si type unité =2, 3,5 ou 6 aller à superficie.*

**Colonne superficie totale en exploitation (m<sup>2</sup>)**: inscrire la superficie en mètres carré (m<sup>2</sup>) de l'unité de production.

**Colonne bassin ou tank en volume (m<sup>3</sup>)**: inscrire le volume en mètre cube (m<sup>3</sup>) de l'unité de production.

**Colonne Espèces**, inscrire le ou les code (s) des espèces élevées.

**Colonne capacité annuelle de production**, inscrire la production annuelle à atteindre dans les conditions normales de l'exploitation en kilogramme (Kg)

**Colonne production 2014**, inscrire la production effective de l'année 2014 en kilogramme (Kg)

### **6.3 Autres productions d'élevage**

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites productions).

**Colonne unités de production**, inscrire dans :

- **Sous-colonne Type unité** : Choisir sur un menu déroulant le type de l'unité de production correspondant.

1= Fut :

2= Ruche :

- **Sous-colonne nombre d'unités** : inscrire le nombre total d'unité de production.

**Colonne si fut superficie totale de l'unité de production (m<sup>2</sup>)** : inscrire la superficie totale en m<sup>2</sup> de l'unité de production.

**Colonne produits**, inscrire dans :

- **Sous-colonne désignation**, Choisir sur un menu déroulant le nom du produit ;
- **Sous-colonne code**, le code utile ;

**Colonne capacité annuelle de production**, inscrire dans :

- **Sous-colonne unité**, l'unité de mesure correspondant ;
- **Sous-colonne quantité**, la production annuelle à atteindre dans les conditions normales de l'exploitation ;

**Colonne production 2014**, inscrire dans :

- **Sous-colonne unité**, l'unité de mesure correspondant ;
- **Sous-colonne quantité**, la production effective de l'année 2014.

*NB : s'il y a plusieurs types d'élevages sur un site, il faut répéter le numéro du site au tant de fois qu'il y a de type d'élevages.*

## **8- Production végétale: campagne 2014/2015**

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites productions).

**Colonne désignation du site** : inscrire le nom du site de production.

**Colonne produits** : Choisir sur un menu déroulant la principale spéculation végétale produite sur le site.

**Colonne superficie** : les superficies cultivées dont la gestion est assurée par l'unité elle-même.

**Colonne capacité annuelle de production** : la production annuelle à atteindre dans les conditions normales de l'exploitation.

**Colonne production 2014**: les quantités de production 2014 en tonnes dont la gestion est assurée par l'unité elle – même ;

## **9- Production halieutique**

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites productions).

**Colonne unités de capture**, inscrire dans :

✓ **Sous-colonne Type unité** : Inscrire le code du type d'unité de production correspondant.

- 1=*chalutier* :
- 2=*sardinier* :
- 3=*Palangrier* :
- 4=*Thonier* :

✓ **Sous-colonne Nombre d'unité** : Inscrire le nombre total de chalutier, de sardinier, de palangrier ou de thonier.

**Colonne Produits**, inscrire le ou les espèces pêchée(s).

**Colonne capacité annuelle de production**, inscrire la production annuelle à atteindre dans les conditions normales de l'exploitation en kilogramme (Kg)

**Colonne production 2014**, inscrire la production effective de l'année 2014 en kilogramme (Kg)

## 10- Production sylvicole

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites productions).

**Colonne désignation du site** : inscrire le nom du site de production.

**Colonne produits** : Choisir sur un menu déroulant la principale essence produite sur le site.

**Colonne superficie** : les superficies cultivées dont la gestion est assurée par l'unité elle-même.

**Colonne capacité annuelle de production** : la production annuelle à atteindre dans les conditions normales de l'exploitation.

**Colonne production 2014**: les quantités de production 2014 en mètre cube dont la gestion est assurée par l'unité elle – même ;

## 11- Autres activités

**Colonne N° du site de production** : reprendre les numéros d'ordre affectés aux différents sites de production de l'unité moderne du tableau N°1 (Listes des sites de productions).

**Colonne désignation du site** : inscrire le nom du site de production.

**Colonne produits** : inscrire le principal produit qui est produit sur le site.

**Colonne production**: inscrire les quantités de production de ce produit.

**Colonne unité** : inscrire l'unité de mesure correspondant à la production;